

Certificat CléA

Evaluation initiale/Formation/Certification



Objectifs

- ▶ Faire un bilan de vos acquis et les valoriser
- ▶ Faire reconnaître vos compétences et votre potentiel au sein de votre entreprise
- ▶ Préconiser des parcours de formation
- ▶ Renforcer votre démarche projet et évoluer professionnellement
- ▶ Valider les compétences du Socle
- ▶ Certifier le niveau Socle de connaissances et de compétences professionnelles - CléA, (RS 7003, échéance 18/12/29) Certificateur : CERTIF'PRO <https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>



Contenus de formation

7 domaines de compétences du référentiel

Socle :

- ▶ Communiquer en français
- ▶ Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- ▶ Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- ▶ Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- ▶ Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- ▶ Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- ▶ Maîtriser les gestes et postures, respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires



Public et modalités d'inscription

- ▶ Pour **tout public** (Demandeurs d'emploi, Salariés)
- ▶ **Délais d'accès** : inscription possible minimum 2mois avant la date de démarrage
- ▶ Inscription sur réunions **d'information collectives**



Prise en charge

- ▶ CPF de Transition professionnelle
- ▶ Pôle Emploi (pour l'évaluation)
- ▶ **Devis personnalisé** sur simple demande (pour la formation)
- ▶ Financement **CPF** (Compte personnel de Formation)



Modalités pédagogiques

Etape 1 : Evaluation

- ▶ **Entretien d'accueil individualisé (1h)**
- ▶ **Positionnement (4h)** : travaux collectifs (2h), 2h travaux individuels (2h). Evaluation par une mise en situation contextualisée (activités), observation, accompagnement et prise en compte de l'auto-évaluation
- ▶ **Entretien individualisé de restitution (1h)**

Etape 2 : Formation

Si les compétences sont acquises partiellement à l'issue de l'étape 1 :

- ▶ Modules de formation aux domaines du Socle co-construits à partir des préconisations de l'évaluation
- ▶ Parcours modulaire : durée, rythme, contenu personnalisé
- ▶ Evaluations finales

Etape 3 : Certification

Si les compétences sont validées en totalité, Constitution du dossier de certification

- ▶ Demande de certification du Socle auprès de la commission CléA composée d'un jury de professionnels



Lieux de formation

- ▶ LE CANNET 06110
- ▶ NICE OUEST 06200



Indicateurs de résultats (année en cours)

- ▶ **Taux de validation totale des domaines** : 20 %
- ▶ **Taux de réussite domaine CléA** : 68 %
- ▶ **Taux de satisfaction** : 98 %



Accessibilité Handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à referent.handicap@reflets.asso.fr

[Plus d'infos](#)



MAJ le 18/02/25 – version 8



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr